

Département de Saône-et-Loire  
**Commune de LA ROCHE VINEUSE**

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MERCREDI 6 MARS 2024**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 16
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 27 février 2024.

Date de publication : 19 mars 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Willy BONFY, Benoît MEILHAC, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Laure SEYDOUX, et Sonia BLONDEAU.

**Excusé(es)** : Mme Sophie DUMONTEL a donné procuration à Mme Sonia BLONDEAU, M. Fabrice THERVILLE a donné procuration à M. Robert LUQUET, Mme Virginie THIVENT.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie Claude POTTIER.

**Objet : 2024/0603/012 – Renouvellement du bail à la Société de chasse « le Réveil »**

Le Maire expose au Conseil municipal que le bail conclu avec la Société de chasse « Le Réveil » à La Roche Vineuse pour une durée de 3 ans, arrive à expiration le 31 mars 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler ce bail pour une durée de 3 ans, au prix annuel de 160 € (cent soixante euros) pour la totalité des terrains communaux.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le 11 mars 2024,

Le Maire, Robert LUQUET

